

**Comité exécutif du  
Programme du Haut Commissaire**

27 septembre 2019  
Français  
Original : anglais et français

**Soixante-dixième session  
7-11 octobre 2019**

---

## **Actualisation sur les opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)**

### **A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements**

#### **Situation en République arabe syrienne**

Alors que le conflit en République arabe syrienne est entré dans sa neuvième année, plus de 5,9 millions de Syriens sont toujours déplacés à l'intérieur de leur propre pays et plus de 5,6 millions étaient enregistrés en tant que réfugiés en Égypte, en Jordanie, au Liban et en Turquie en août 2019. Malgré leur générosité, ces pays ont connu des défis démographiques, économiques, politiques, sociaux et de sécurité croissants, conduisant à des mesures de gestion des frontières plus restrictives. Ce durcissement a eu des répercussions importantes sur la possibilité pour des milliers de personnes vulnérables de rechercher une protection et une assistance et de continuer d'y avoir accès.

De janvier à juillet 2019, quelque 52 000 réfugiés syriens sont spontanément rentrés en République arabe syrienne. Près de 135 530 déplacés internes ont également regagné leur lieu d'origine au cours des quatre premiers mois de l'année d'après le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). En 2018, plus de 55 000 réfugiés syriens et 1,4 million de déplacés internes sont retournés dans leur région d'origine.

Le HCR est l'organisation chef de file pour le groupe sectoriel des abris et des articles non alimentaires, ainsi que pour le groupe sectoriel de la protection en République arabe syrienne. Fin juin 2019, le HCR avait fourni des services de protection basés sur la communauté à plus de 752 000 déplacés internes, rapatriés et membres de la communauté d'accueil. En outre, environ 825 200 personnes ont reçu au moins un article de première nécessité ; près de 78 000 ont bénéficié des activités de l'Organisation relatives aux abris ; et 220 000 ont été assistées dans le cadre des interventions de santé du HCR basées sur la communauté.

Depuis l'intensification de la violence, fin avril, le HCR a enregistré environ 500 000 déplacements individuels (y compris des déplacements secondaires) dans le nord-ouest de la République arabe syrienne. Un plan de réponse pour 700 000 personnes a été préparé par les Nations Unies.

Avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR a continué à diriger le Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) en réponse à la crise syrienne, coordonnant le travail de plus de 270 partenaires dans les cinq principaux pays qui accueillent des réfugiés syriens.

#### **Situation en Iraq**

Le nombre de déplacés internes en Iraq a progressivement diminué depuis 2014, environ 1,6 million de personnes étant toujours déplacées à l'intérieur au 30 juin 2019 d'après la Matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Nombre des 4,3 millions de rapatriés ont des difficultés à avoir accès aux services élémentaires, et sont en même temps aux prises avec l'insécurité

grandissante, le manque d'abris et de moyens d'existence, et les risques liés aux engins explosifs. Cette situation a conduit à des cas de déplacement prolongé et secondaire, et à la réadmission dans des camps lorsque le retour s'est avéré impossible ou non viable.

Des cas de déplacement, d'expulsion, d'interdiction du retour, de confiscation de documents et de restrictions à la liberté de circulation pour cause d'affiliation supposée à des groupes insurgés ont été enregistrés. Le HCR a poursuivi son plaidoyer et son aide aux autorités pour que les déplacés internes aient accès à des documents d'état civil. La protection des déplacés, y compris par le biais de retours durables et dans la sécurité, a également continué d'être une composante majeure des efforts plus larges de redressement et de stabilisation en Iraq.

La première série de subventions pour le retour accordées par le Ministère du déplacement et de la migration a été remise à 12 000 familles irakiennes déplacées internes de retour fin juillet. Chaque famille a reçu 1,5 million de dinars irakiens (environ 1 250 dollars E.-U.) pour l'aider à se réinstaller dans sa région d'origine.

Le HCR codirige le groupe de travail sur les solutions durables pour les déplacés internes avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), dans le contexte des programmes de redressement et de résilience pour l'Iraq.

Plus de 257 000 réfugiés irakiens sont enregistrés auprès du HCR dans des pays voisins, et près de 32 000 personnes supplémentaires vivent dans des camps sans aucune forme d'enregistrement dans le Gouvernorat d'Al-Hassakeh, en République arabe syrienne.

## **Yémen**

La situation humanitaire au Yémen a continué à se détériorer en 2019, avec plus de 24,1 millions de personnes ayant besoin d'assistance humanitaire, soit plus des trois quarts de la population. Une nouvelle dégradation de la situation politique, économique et de sécurité a compromis l'accès humanitaire et la distribution de biens, aggravant ainsi la menace de famine existante.

À présent dans sa cinquième année, le conflit a continué à prélever un lourd tribut sur les civils. Malgré le cessez-le-feu bienvenu à Hudaydah en décembre 2018, les violences ont persisté, y compris dans les gouvernorats de Hajjah, d'Al Dhale'e et de Hudaydah, où vivaient 65 % de toutes les familles déplacées (environ 54 540). Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur depuis 2015 a atteint 4 millions selon les estimations. La capacité d'absorption des communautés qui accueillait des déplacés internes est devenue critique, provoquant des expulsions, des installations spontanées et des discriminations, et produisant un impact négatif sur la cohésion sociale.

En août 2019, malgré les blocus partiels et les restrictions à l'importation qui ont eu une incidence sur la capacité opérationnelle du HCR, plus de 420 000 déplacés internes, déplacés internes de retour et membres des communautés d'accueil ont reçu des articles ménagers de première nécessité. Près de 100 000 déplacés internes ont également bénéficié d'un abri d'urgence. Des évaluations de la protection ont été menées pour plus de 85 000 personnes et quelque 7 millions de déplacés internes ont reçu une assistance en espèces pour les aider à trouver une location, pour leur protection ou pour couvrir leurs besoins liés à l'hiver. En dépit de ces résultats, les pénuries de fonds ont menacé la poursuite des programmes de protection et d'abris, y compris de l'assistance en espèces et de la coordination et de la gestion des camps.

Quelque 276 000 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvant au Yémen, venant de Somalie et d'Éthiopie pour la plupart, ont continué à avoir des besoins urgents en 2019. L'espace de protection pour les réfugiés et les demandeurs d'asile a pâti d'une rhétorique anti-migrants, conduisant à une augmentation des arrestations, des détentions, et des restrictions des déplacements. Le HCR a offert des services de protection aux réfugiés, y compris une orientation juridique, une éducation, un soutien

psychosocial et des services de santé, ainsi qu'une aide à la détermination du statut de réfugié et à l'enregistrement. En réponse aux réfugiés somaliens ayant exprimé leur intention de rentrer dans leur pays, le HCR a maintenu le programme de retours spontanés assistés, et 4 550 réfugiés somaliens sont retournés en Somalie depuis avril 2017.

### **Afrique du Nord**

L'instabilité des conditions de sécurité en Libye a été marquée par des affrontements violents, qui ont repris en avril 2019 et ont créé de nouveaux déplacements de 120 000 personnes depuis Tripoli et les régions environnantes. En réponse à cette situation, le HCR a fourni des articles non alimentaires et des nécessaires pour construire des abris à plus de 26 400 déplacés internes et rapatriés, ainsi que des subventions en espèces à plus de 5 000 déplacés internes.

En septembre 2019, on estimait à 5 200 le nombre de réfugiés et de migrants détenus en Libye, dont 3 800 relèvent de la compétence du HCR. Pour tenter de trouver des alternatives viables à la détention, le HCR renforce son programme d'installation en milieu urbain et a accéléré la mise en place de solutions durables dans des pays tiers par le Dispositif de regroupement et de départ. La Libye compte un total de 48 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés et, depuis le début de l'année, plus de 1 100 réfugiés ont quitté la Libye dans le cadre de programmes d'évacuation, et plus de 370 au titre de programmes de réinstallation. Le HCR a continué d'enregistrer les réfugiés et les demandeurs d'asile, avec plus de 7 000 personnes nouvellement enregistrées en 2019, dont 2 450 alors qu'elles étaient en détention.

Mi-septembre 2019, plus de 6 650 réfugiés et migrants avaient été sauvés ou interceptés en mer par les garde-côtes libyens, soit une diminution de plus de 50 % par rapport à la même période de 2018. Le HCR est intervenu sur les lieux de débarquement avec pour objectif majeur de sauver des vies en fournissant une assistance humanitaire d'urgence.

En Tunisie, le nombre de nouvelles arrivées (quelque 1 250) a dépassé fin août 2019 celui de 2018 (environ 1 190), reflet de la dégradation de la situation en Libye. De plus, à cette même date, quelque 390 personnes ont été débarquées en Tunisie, soit une hausse depuis 2018, où 290 personnes avaient été débarquées sur l'ensemble de l'année. Au total, le HCR a procédé à plus de 1 200 nouveaux enregistrements en Tunisie, soit plus du double du chiffre de 2018. Avec l'intensification des mouvements le long de la route de la Méditerranée occidentale, les enregistrements de demandeurs d'asile au Maroc ont aussi augmenté de 53 % au premier semestre 2019 par rapport à la même période de 2018.

En Égypte, quelque 250 000 réfugiés et demandeurs d'asile de 57 nationalités différentes étaient enregistrés auprès du HCR, plus de la moitié étant originaires de la République arabe syrienne. En Algérie, le HCR a continué à fournir une protection ainsi qu'une assistance et des services élémentaires aux réfugiés sahraouis dans les cinq camps près de Tindouf malgré de graves pénuries de financement, qui ont rendu difficile la possibilité de parvenir aux normes d'assistance internationales.

En Mauritanie, le HCR a enregistré plus de 3 700 nouveaux réfugiés maliens au cours du premier semestre 2019. Des réfugiés maliens ont aussi été enregistrés dans des centres urbains, élargissant ainsi l'espace de protection disponible. En avril, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le HCR ont mis en place la première phase de l'assistance alimentaire ciblée pour les réfugiés maliens enregistrés dans le camp de Mbera dans le cadre de la stratégie conjointe visant à aider les réfugiés à devenir autosuffisants.

Le HCR a continué à travailler avec les autorités nationales dans la région afin d'élaborer et de mettre en œuvre des systèmes d'asiles nationaux, d'étendre l'accès aux services publics, et de promouvoir les moyens d'existence pour les réfugiés.

### **Mouvements mixtes et secondaires**

En 2019, les réfugiés et les migrants ont continué à être confrontés à des niveaux de risque élevés au cours de leur voyage depuis le Moyen-Orient ou l'Afrique vers l'Europe via les itinéraires méditerranéens. Le HCR s'est employé, avec les gouvernements et d'autres partenaires, à ce qu'ils puissent être en sécurité et à protéger contre le refoulement les personnes relevant de sa compétence. Des solutions ont également été recherchées dans le contexte des cadres de gestion de la migration.

Plus de 800 personnes auraient perdu la vie ou ont été portées disparues en Méditerranée entre le début de l'année et août 2019. Un nombre inconnu de personnes sont mortes en route lors de traversées en Afrique du Nord, y compris dans le désert du Sahara. Une augmentation des incidents et des violations des droits de l'homme a été constatée dans le contexte de renforcement des contrôles aux frontières dans la région.

La situation en Méditerranée centrale a rapidement changé avec la diminution des sauvetages et des recherches effectués par les États membres de l'Union européenne et le rôle croissant que jouent les autorités libyennes en mer. Les réfugiés et les migrants qui traversent la Libye courent aussi des risques importants, en particulier lorsqu'ils sont arrêtés et détenus par les autorités libyennes ou exposés à des réseaux criminels. En juillet, une frappe aérienne sur le centre de détention de Tajoura, en Libye, a provoqué la mort de plus de 50 réfugiés et migrants. Le HCR a cherché à évacuer les réfugiés des centres de détention pour les mettre en sécurité et pour fournir une solution durable aux personnes vulnérables relevant de sa compétence. L'Organisation a promu des alternatives à la détention et a plaidé pour la libération des réfugiés et des demandeurs d'asile.

## **B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales**

### **Créer un environnement de protection favorable**

Le HCR a investi dans des approches basées sur la communauté afin de donner aux personnes les moyens d'être les acteurs de leur propre protection. En 2019, quelque 4 000 volontaires de la communauté ont facilité l'accès à l'information et 380 centres communautaires ont fourni des services. Le HCR a lancé le déploiement de sa politique actualisée relative à l'âge, au genre et à la diversité, afin d'améliorer l'accessibilité des programmes, de renforcer l'obligation redditionnelle et de promouvoir l'égalité entre les sexes. Bien qu'ils aient accès à l'éducation, les jeunes déplacés continuent à se heurter à des problèmes de langue et à des difficultés économiques, que le HCR, ses partenaires et les communautés ont cherché à atténuer par divers programmes. En réponse aux crises iraquienne et syrienne, les réfugiés ont pu bénéficier d'un nombre croissant de programmes de bourses au niveau de l'enseignement supérieur dans leur pays d'asile ainsi que dans les pays tiers. Ces initiatives ont complété les stratégies de protection et d'éducation du HCR et de ses partenaires visant à préserver l'espace de protection disponible pour les réfugiés dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Des efforts importants ont été déployés pour prévenir et résoudre les cas d'apatridie parmi les enfants réfugiés. En juillet 2019, le HCR a organisé une réunion régionale préparatoire, accueillie par le Royaume du Maroc, pour étudier les résultats obtenus et les engagements pris au niveau des pays par rapport aux dix actions destinées à mettre fin à l'apatridie du Plan d'action global visant à mettre fin à l'apatridie. Le HCR a renforcé son engagement en faveur des questions palestiniennes auprès de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), y compris par la réunion annuelle de haut niveau.

Le HCR a soutenu l'initiative « *No Lost Generation* » visant à renforcer les priorités de protection et d'apprentissage pour les enfants et les jeunes syriens. Une étude menée par le HCR dans trois opérations du Plan 3RP a montré que l'assistance en

espèces alliée à l'apport continu d'autres services était plus efficace que l'assistance en espèces seule pour réduire les vulnérabilités et avoir des répercussions positives sur le développement des enfants.

Le HCR a renforcé son assistance par une identification numérique en Égypte, au Liban et en Iraq, y compris par des services de téléphonie mobile. Six opérations dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ont déjà procédé à la migration de leur système d'enregistrement et de gestion des dossiers de l'identité dans PRIMES.

Compte tenu des besoins immenses mis en évidence dans les populations relevant de sa compétence dans la région, le HCR a accru la réponse fournie dans le domaine de la santé mentale et du soutien psychosocial. La réponse a été mise en œuvre par un appui technique ad hoc et par des formations directes sur les interventions de santé mentale et de soutien psychosocial, comme les premiers secours psychologiques. Cinq opérations (Égypte, Liban, République arabe syrienne, Tunisie et Yémen) renforcent actuellement leur stratégie de santé mentale et de soutien psychosocial, afin de veiller à ce que le soutien psychosocial soit intégré aux interventions de protection.

### **Assurer la protection contre la violence et l'exploitation**

Pour renforcer sa réponse à la violence sexuelle et de genre (SGBV) dans tous ses domaines d'action, le HCR a organisé une série d'ateliers pour les équipes plurifonctionnelles d'Iraq, du Liban, de Libye, Turquie et du Yémen. L'opération au Yémen a ensuite reçu des financements de l'initiative « *Safe from the Start* » pour exécuter un projet multisectoriel visant à intégrer les activités de prévention, d'atténuation et d'intervention en matière de SGBV dans les contextes de réfugiés et de déplacés internes. En outre, les opérations menées dans le cadre du Plan 3RP ont utilisé le marqueur de genre du Comité permanent interorganisations pour appuyer l'intégration des mesures d'égalité des sexes dans la programmation 2019-2020.

Des initiatives destinées à renforcer la sensibilisation à l'exploitation et aux abus sexuels et la protection contre ces pratiques au sein du personnel du HCR ont aussi été mises en œuvre. Un atelier régional a également été organisé pour les points focaux et le HCR a effectué un examen de vérification du respect des règles dans plusieurs opérations du Plan 3RP. Les conclusions et les recommandations principales ont ensuite été communiquées dans toute la région et au Siège, afin de promouvoir l'application de la politique de tolérance zéro du HCR dans ce domaine.

### **Parvenir à des solutions durables**

Le HCR a continué à rechercher des solutions durables, y compris par la réinstallation et les voies complémentaires, pour les plus vulnérables dans la région. Mi-2019, les opérations dans la région MENA et en Turquie avaient présenté plus de 22 500 personnes pour la réinstallation, soit une augmentation d'environ 14 % par rapport à la même période de 2019.

Mi-août 2019, plus de 3 900 personnes, y compris des enfants non accompagnés, avaient été évacués de Libye depuis le début de l'opération d'évacuation fin 2017. La majorité, environ les trois quarts, sont partis pour le Niger, tandis que les autres ont pris la route de l'Italie ou du centre de transit d'urgence en Roumanie.

Le HCR a continué à suivre la situation des réfugiés syriens de retour. En 2019, un nombre limité est rentré, et le HCR s'est attaché à ce que les réfugiés puissent prendre leur décision en connaissance de cause et à ce que les obstacles à un retour durable soient réduits. L'Organisation a aussi plaidé pour le maintien du statut de protection internationale des Syriens ayant besoin de cette protection, et a effectué un suivi des intentions de retour et des perceptions du retour parmi les réfugiés syriens par des enquêtes menées en Égypte, en Iraq, en Jordanie et au Liban.

### **Mobiliser des appuis par des partenariats stratégiques**

Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, une approche résolue de la prise en charge des crises de réfugiés régionales associant l'ensemble de la société est restée une priorité des partenariats stratégiques dans la région MENA. En 2019, le HCR a tenu ses premières consultations régionales annuelles avec des organisations non gouvernementales et la société civile à Amman lors de la Journée mondiale des réfugiés (20 juin). Les consultations ont permis de faire œuvre de pionnier dans l'application d'orientations stratégiques d'entreprise sur la décentralisation et la régionalisation, et de rapprocher le dialogue des points de distribution avec les principales parties prenantes. Les principaux thèmes abordés ont été la prévention des conflits et la lutte contre les causes profondes du déplacement, ainsi que les objectifs de développement durable, et devraient figurer au programme des discussions régionales lors du prochain Forum mondial sur les réfugiés.

L'accent a de nouveau été mis sur l'engagement auprès du secteur privé, notamment sur la philanthropie à caractère confessionnel et l'entrepreneuriat social, pour aider les réfugiés et les communautés d'accueil dans la région. Le HCR a aussi travaillé avec les instituts universitaires et les centres de recherche afin d'établir une solide base de connaissances et d'associer les personnalités culturelles à l'élaboration du discours sur le déplacement dans la région MENA.

### **C. Information financière**

En octobre 2018, le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire a approuvé le budget de 2 758 millions de dollars E.-U. pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en 2019. Fin août 2019, le budget de la région était resté stable à 2,751 milliards de dollars E.-U.

Les besoins pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, de 2,75 milliards de dollars E.-U., étaient financés à 35 % au 10 septembre 2019, en tenant compte de l'allocation indicative au titre des contributions non affectées ou légèrement affectées. Il en résultait donc une lacune de financement indicative de 1,79 milliard de dollars E.-U.